

Aides aux

Clubs

Et

Tarifs

2019



AIDES AUX REGATES 2019



L'aide du Comité portera exclusivement sur les actions menées par le comité :

- La couverture médicale (Médecin, secouriste)
- La sécurité de l'action (Plongeurs, bateaux de sécurité)
- Les frais annexes
- Ces frais seront remboursés sur présentation de factures acquittées au prorata des rameurs pris en charges par le comité suivant les actions
- Les engagements des rameurs/rameuses pour les actions Rowing Cup devront être gratuits

AIDES AUX FORMATIONS 2019

Formations	Coût	Aide Ligue	Aide CARML	Conditions	Observations
Initiateur	55€	0 €	30€	Sur justificatif de réussite	4 par club / an
Educateur	155€	100 € avec participation à 2 organisations régionales	55 €	Sur justificatif de réussite	2 par club/an
Entraîneur	300 € pension complète	0 €	200 €	Sur justificatif de réussite	1 par club / an

AIDES A LA SECURITE 2019



Plafond maximum par club et pour l'année 2019 : **950 €**

A choisir parmi la liste ci-dessous :

Désignation Aides	Aide CARML	Conditions	Observations
Moteur Bateau	Plafond 950€	Sur justificatif de la facture acquittée	Neuf ou occasion : Remboursement 50% de la facture
Coque de sécurité	Plafond 450€	Sur justificatif de la facture acquittée	Neuf ou occasion : Remboursement 50% de la facture
Equipements de sécurité	Plafond 400€	Sur justificatif de la facture acquittée	Neuf ou occasion : Remboursement 50% de la facture
Permis Bateau Fluvial	Plafond 200€ 1 permis par an/club Personne bénévole Initiateur ou éducateur	Sur facture acquittée au nom du club et Copie du permis	Remboursement 50% du coût du permis

TARIFS LOCATION 2019

DESIGNATION	TARIF	CAUTION
PLANCHES A RAMER (8 planches) Remorque 1	25€ / jour 80€/semaine	150€
PLANCHES A RAMER (8 planches) Remorque 2	25€ / jour 80€/semaine	150€
COQUE SECURITE	20€ / jour	150€
MOTEUR	50€ / jour	350€
ERGOS (8 ergos) avec Remorque	40€ / jour	1 500€
YOLETTE	40€ / jour	750€
PONTON	150€/module le week end	1 000€/module

Ces tarifs sont appliqués pour les clubs d'aviron membres du Comité d'Aviron Rhône-Métropole Lyon.

Pour les extérieurs au CARML, il sera nécessaire de demander un devis.

INDEMNITES 2019



DESIGNATION	TARIF
Indemnité KM bénévoles (non élus) par abandon de frais (Reçu pour dons)	0,311 €
Indemnité KM Bureau et Comité (Fonctionnement général) par abandon de frais (Reçu pour dons)	0,311 €
Indemnité KM Bureau et Comité pour Actions directes (sur facture)	0,311 €
Indemnité Repas	20€ maxi
Véhicule Tracteur au KM + Péages	0,50 €
Indemnité Remorque au KM	0,15 €

COTISATIONS 2019

DESIGNATION	TARIF
COTISATION FIXE	175 € année 2019
COTISATION VARIABLE	1,25€ par licence A